

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02240

Numéro SIREN : 521 354 613

Nom ou dénomination : 2HCOM PLUS

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2023 sous le numéro de dépôt 10203

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2020

Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise : 188 RUE DE COURBEVOIE		Durée de l'ex. précédent* 12 92000 NANTERRE	
Numéro SIRET* 52135461300015		Néant <input type="checkbox"/> Ex. précédent (N-1) clos le :	
		Exercice N, clos le : 30/06/2020	
		30/06/2019	
		Brut 1	Amort., provis° 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
I	Frais d'établissement *	AB	AC
A N	Frais de développement*	CX	CQ
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
T	Fonds commercial (1)	AH	AI
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL	AM
	Terrains	AN	AO
I C	Constructions	AP	AQ
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	AS
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
P	Immobilisations en cours	AV	AW
B	Avances et acomptes	AX	AY
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	CT
L F	Autres participations	CU	CV
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	BC
S N	Autres titres immobilisés	BD	BE
E	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	BM
C T	En cours de production de biens	BN	BO
T	En cours de production de services	BP	BQ
C	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
C K	Marchandises	BT	BU
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV	BW
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
C R	Autres créances (3)	BZ	CA
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
L D	VMP(dt act° propres) :	CD	CE
I	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
R	TOTAL (III)	CJ	CK
E	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
G	Primes de remboursement des obl. (V)	CM	
U	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
L	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :	CP
Clause de rés. de prop. :* Immobilisations :		Stocks :	(3) Part à + d'un an CR
			Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

H H

Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	24 315	24 315
	Report à nouveau	DH	-29 588	-33 585
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 371	3 998
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	4 398	-1 973
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 309	7 983
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	319	1 080
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 561	5 438
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 900	24 585
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	240		
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	42 329	39 087
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	46 727	37 114
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	42 329		
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

5 - IMMOBILISATIONS

N° 2054 2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2	
						Acquisitions, créat*, apports et virements de poste à post 3	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	16 000	KE		KF
C	Terrains		KG		KH		KI
R	Constructions		KJ		KK		KL
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KM		KN		KO
R	Autres immob. corporelles		KP		KQ		KR
E	Immobilisations corporelles en cours		KS	1 633	KT		KU
L	Avances et acomptes		KV		KW		KX
S	TOTAL III		KY	8 370	KZ		LA
F	Participations évaluées par mise en équivalence		LB	619	LC		LD
I	Autres participations		LE		LF		LG
N	Autres titres immobilisés		LH		LI		LJ
	Prêts et autres immobilisations financières		LK		LL		LM
	TOTAL IV		LN	10 622	LO		LP
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		OG	26 622	OH		OJ
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste 1		Réalval légale ou éval en équ valeur d'origine des immobilisations en fin 4	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	C0		D0		D7
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	LV		LW	16 000	1X
C	Terrains		LX		LY		LZ
R	Constructions		MA		MB		MC
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.		MD		ME		MF
R	Autres immob. corp.		MG		MH		MI
E	Immob. corporelles en cours		MJ		MK	1 633	ML
L	Avances et acomptes		MM		MN		MO
S	TOTAL III		MP		MQ	8 370	MR
F	Participations évaluées (mise en équ.)		MS		MT	619	MU
I	Autres participations		MV		MW		MX
N	Autres titres immobilisés		MZ		NA		NB
	Prêts et autres immob. financières		ND		NE		NF
	TOTAL IV		NG		NH	10 622	NI
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		OU		M7		OW
			OX		OY		OZ
			2B		2C		2D
			2E		2F		2G
			NJ		NK		2H
			OK		OL	26 622	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

H H

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le	30/06/2020
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.	
Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS	Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.
- (2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B

Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice

2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice

3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice

-
=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

H A

Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS		Néant							
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*									
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.	
Frais d'établ. et développ. TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immob. incorp. TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
- Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
Construct* - Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Inst. techn., matériel et outillage ind.		PZ	1 193	QA	211	QB		QC	1 404
Autres - Installations générales, agencements et aménagements divers		QD		QE		QF		QG	
immob. - Matériel de transport		QH	1 730	QI	1 674	QJ		QK	3 404
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	619	QM		QN		QO	619
- Emballages récup. et div.		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 542	QV	1 885	QW		QX	5 427
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	3 542	OP	1 885	OQ		OR	5 427
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisat° amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
N Inst. gales., agnc.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
C Inst. gales. agenc. & am. div.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
R Mat bur & inf mob	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
P Emb. récup., div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations -	NL			NM			NO		
TOTAL général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)		NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursemt des obligations						SP		SR	

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS Néant *					
P	Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA	TB	TC
P	Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF
R	Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
V	Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6
R	Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
	Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
R	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
I	Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
S	Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
&	Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
C	Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H	5J	5K
H	Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER
A	Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
R	Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
D	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
E	sur - corporelles	6E	6F	6G	6H
P	immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05
R	- titres de participat°	9U	9V	9W	9X
E	- autres immob fin (1)*	06	07	08	09
C	sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
I	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
A	Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation		UE	UF	
	Dont dotations et reprises - financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision					
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

COMPTABILITÉ
CONFORME

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise :		SARL 2HCOMPLUS				Néant	*				
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an			
				1	2	3					
De l'actif immo-bilisé	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	18 639		18 639					
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 851		2 851				
	Autres impôts, taxes, versements assim.		VN								
	Divers		VP								
	Groupes et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)		VR	609		609					
	Charges constatées d'avance		VS								
TOTAUX		VT	22 099	VU	22 099	VV					
RE N V	(1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1	2	3	4				
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)	à 1 maximum à l'origine		VG								
	à + de 1 an à l'origine		VH	5 309		5 309					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 561		6 561						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	27 119		27 119						
Etat et autres Collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 781		2 781					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupes et associés (2)		VI	319		319						
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr		8K	240		240						
Dette représentative de titres empruntés*		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	42 329	VZ	42 329						
RE N V	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032						
		Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK								
	(2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL								

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

H H

Designation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS					Néant		Exercice N, clos le : 30/06/2020	
I. REINTEGRATIONS							BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés							WA	6 371
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)*		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2067)		XX		35	
Amendes et pénalités		WJ	35	Charges financières (art. 39-1-3* et 212 bis)	XZ			
Réintégration prévues à l'article 155 du CGI							XY	
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI	L7			
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entre. soumises à l'IR)							I8	
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%							ZN	
Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme							WN	
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)		intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)		SU	Zone d'ent.* (act. exo.)	SW		
Dont :		Déficits étrangers antérieurement déduits PME (art		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage							Y3	
TOTAL I							WR	6 406
II. DEDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WS	
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre III)							WT	
Régimes	Plus-values nettes		- imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR) *				WV	
imposition			- imposées aux taux de 0%				WH	
			- imposées aux taux de 19 %				WP	
particuliers	à		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
et impos.	long terme		- imputées sur déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
différées		Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des act* et parts d'intérêts		(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A)			XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B)							ZX	
Déduction autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer							ZY	
Majoration d'amortissement *							XD	
d'incitation	Entreprise nouvelle 44 septies	K9	Entreprise nouvelle art. 44 sexies	L2	Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A)	L6		
	Pôle de compétitivité hors CICE	L4	Sociétés d'investissement immo.	K3	Zone restruc. défense (art. 44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies)	0V	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44)	1F	Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Zone de revitalisation rurale (44)	PC	Bassin Urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS	
Dédut. div. (cf. feuillet séparé)		dont déd. except. (art 39 decies)		Créance dérogée par le report en arrière du déf. (IS)		ZI		
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies A)		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies B)				
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies C)		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies D)				
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies E)						
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2	
TOTAL II							XH	
III. RESULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation			bénéfice (I moins II)		XI	6 406		
des déficits reportables :			déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)					ZL			
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)							XL	
RESULTAT FISCAL			BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)		XN	0	XO	

6 406
CONFORME
CONFORME

Handwritten signature

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B

2020

Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS			Néant	*
I. SUIVI DES DEFICITS				
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4		
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5		6 406
Déficits reportables (différence K4- K5)		K6		-6 406
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)		YJ		
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK		-6 406
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis Al 1 du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT				
(à détailler sur feuillet séparé)				
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis Al. 2 du CGI*		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges		8X	8Y	
Provisions pour dépréciation*				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation		9D	9E	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
Total des provisions pour charges à payer		9K	9L	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032				
TOTAUX		YN	YO	
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A				
		ligne WI	ligne WU	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

##

Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS	Néant <input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/> *
--	---

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	33 585	
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	-3 998	
Prélèvements sur les réserves	OE		
TOTAL I	OF	29 587	
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB	
	- Autres réserves	ZD	
	Dividendes	ZE	
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	29 588
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II ZH	29 588

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

RENSEIGNEMENTS DIVERS			EXERCICE N	EXERCICE N -1		
Engagements	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7 <input style="width: 40px;" type="text"/>	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS			
Détails des postes	Autres	- Sous-traitance	YT	7 664		
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8 <input style="width: 40px;" type="text"/>	XQ	11	
	achats et charges externes	- Personnel extérieur de l'entreprise		YU		
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	6 630	
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	4 742	
	impôts et taxes	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles	ES <input style="width: 40px;" type="text"/>	ST	12 933	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052		ZJ	27 239	
T.V.A.		- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	1 157	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS <input style="width: 40px;" type="text"/>	9Z	4 419		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052			YX	5 576		
- Montant de la TVA collectée			YY	10 193		
- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	3 769		
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2019)*		OB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*		OS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la so		ZK	%		
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE		XP			
Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)			ZR	<input type="checkbox"/>		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			RH			
Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA <input style="width: 40px;" type="text"/>	PV à 15%	JK	PV à 0% (1	JL
			PV à 19%	JM	Imputation	JC
	Groupe : résultat d'ens.	JD <input style="width: 40px;" type="text"/>	PV à 15%	JN	PV à 0% (1	JO
			PV à 19%	JP	Imputation	JF
Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale			JH		JJ	

N°SIRET de la société mère
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

H H

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2020

Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS					Néant		*
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqés en franchise d'impôts (4)	Autres amorts. * (5)	Valeur résiduelle (6)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées			Plus-values taxables à 19 % (11)	
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.		+				+
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+				+
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.		+				+
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.		+				+
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.			+	+	+	
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-	-	
19	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+	+	+	+	+
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 19)(9)							
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 19)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C



##

Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS		Néant		*									
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)											
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *											
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)											
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU													
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%		Solde des moins-values à 12,8%							
1		2		3		4							
Moins-values nettes N													
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7 N-8 N-9 N-10											
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES													
Origine		Moins-values		Imputations sur les PVLTL	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter							
		à 19 %, 16,5 %, (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)				à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)	à 15 % ou 16,5 % (1)					
1		2		3		4		5		6		7	
Moins-values nettes N													
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)		N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7 N-8 N-9 N-10											

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2020

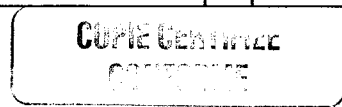
Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS		Néant				*
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*						
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme				
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2					
Total (lignes 1 et 2)	3					
Prélèv. - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4					
opérés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5					
Total (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

HH

Désignation de l'entreprise : SARL 2HCOMPLUS		Néant <input type="checkbox"/>	*
Exercice ouvert le : 01/07/2019	et clos le : 30/06/2020	Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		0
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		0
Total 1	OX		0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		0
Subv. d'exploitation reçues	OF		0
Variation positive des stocks	OD		0
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		0
Total 2	OM		0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	ON		0
Variation négative des stocks	OQ		0
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU		0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		0
Total 3	OJ		0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		OG
			0
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1329-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	SA		0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	Du	Au	
Date de cessation		HR	



##

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

COPIE CERTIFIÉE
COMPTABLE

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 30/06/2020

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des titres de participation		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	16 000			16 000
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 633			1 633
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	8 989			8 989
Immobilisations financières.....				
Total.....	26 622			26 622

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 193	211		1 404
Autres immobilisations corporelles..	2 349	1 674		4 023
Total.....	3 542	1 885		5 427

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

COPIE CERTIFIEE

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	16 000
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				
Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	22 099	22 099	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

 COPIE CERTIFIÉE
COMPTABLE

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	5 309	5 309		
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	6 561	6 561		
Dettes fiscales et sociales.....	29 900	29 900		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	559	559		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	42 329	42 329		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

COPIE CERTIFIÉE
COMPTABLE

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Non recensé

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

Effectifs

Autres informations significatives

Non recensé

2HCOM PLUS SARL
188 RUE DE COURBEVOIE
92000 NANTERRE
Capital : 3000 euros
RCS NANTERRE: 521354613

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 Octobre 2020

L' an deux mille vingt, le 15 Octobre à 11h00, les associés de la société 2HCOMPLUS, société à responsabilité limitée au capital de 3000 euros, divisé en 300 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire , 188 rue de Courbevoie 92 000 NANTERRE sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Hilaire HERACLIDE propriétaire de150 parts sociales
Aline HERACLIDE propriétaire de150 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant la totalité des parts sociales composant le capital de la société. L' assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer. L'assemblée est présidée par Monsieur Hilaire HERACLIDE , gérant associé .

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

- affectation du bénéfice du 30 juin 2020
- rémunération de la gérance,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Le rapport de gestion établi par la gérance
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article l 223-19 du code du commerce,,
- Le texte des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 37 du décret n°67-236 du 23 mars 1967, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à à l'ordre du jour.

Première résolution :

Le président sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Les associés prennent acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Les associés décident d'affecter le bénéfice de 6 371,21 euros de l'exercice du 30 juin 2020 de la manière suivante :

-En autres réserves pour : 6 371,21 euros,
-Ce qui porte les autres réserves à : 30 687,13 euros.
conformément à la loi, les associés constatent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Compte tenu de cette affectation les capitaux de la Société seraient :

-Capital : 3000 euros,
-Réserve légale : 300 euros,
-Report à nouveau débiteur : 29 587,64 euros,
-Autres réserves : 30 687,13 euros ,
Total capitaux propres : 4 399,49 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité .

Troisième résolution :

La rémunération de la gérance s'est élevée pour cet exercice à 47 000 euros pour l'année 2020, et est fixée pour le nouvel exercice 2021 au minimum de 40 000 euros .

D' autre part ,la Société a pris en charge pour le compte du gérant ses cotisations sociales obligatoires ainsi que ses cotisations complémentaires facultatives pour un montant de 15 698 euros pour les régimes obligatoires et 4027 euros pour les régimes complémentaires dans le cadre de la LOI MADELIN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt, et autre qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L 'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole , le Président déclare la séance levée
De tout ce que dessus , il a été dressé, le présent procès verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et les associés

Aline HÉRACLIDE



Hilaire HÉRACLIDE

